



**2023/2110(INI)**

13.10.2023

# **AMENDEMENTS**

## **1 - 181**

**Projet de rapport**  
**Tsvetelina Penkova**  
(PE752.629v01-00)

Accroître l'innovation et la compétitivité industrielle et technologique grâce à un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion ((2023/2110(INI))



**Amendement 1**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Visa 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu le rapport du Parlement européen du 3 octobre 2018 sur les technologies des registres distribués et les chaînes de blocs: renforcer la confiance par la désintermédiation, et en particulier ses paragraphes 22 et 23,*

Or. en

**Amendement 2**  
**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution**  
**Visa 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu le Conseil européen de l'innovation (CEI), créé en vertu du règlement (UE) 2021/695 portant établissement de Horizon Europe,*

Or. en

**Amendement 3**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Visa 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

- *vu la résolution du Parlement européen sur l'état de l'Union des PME (2023/2750(RSP)) du 12 juillet 2023 et la communication subséquente de la*

*Commission du 12 septembre 2023 sur le thème «Épauler les PME européennes: la Commission propose un nouveau soutien pour stimuler la compétitivité et la résilience des PME», ayant pour titre «Train de mesures de soutien aux PME» (COM(2023) 535 final),*

Or. en

**Amendement 4**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Considérant A (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A. considérant qu'un aspect central d'une activité entrepreneuriale fructueuse est la capacité à proposer des produits ou services concurrentiels aux clients à une échelle rentable, ce qui laisse entendre aux décideurs que la manière la plus efficace de promouvoir les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union est de faciliter l'entrée sur le marché, l'expansion des entreprises et l'accès à des capitaux;*

Or. en

**Amendement 5**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que les jeunes pousses et les entreprises en expansion se caractérisent par des ressources*

*personnelles limitées et une capacité comparativement plus limitée à se conformer à des régimes réglementaires ou à des procédures de financement complexes;*

Or. en

**Amendement 6**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant A ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A ter. considérant qu'un assouplissement des règles en matière d'aides d'État et de concurrence au sein de l'Union accroît les obstacles à l'entrée sur le marché des jeunes pousses et des entreprises en expansion et entrave par conséquent l'allocation concurrentielle de capitaux sur la base du mérite;*

Or. en

**Amendement 7**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

A. considérant que la Commission a mis en place diverses initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la transformation numérique dans l'Union, telles que l'initiative en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, la décennie numérique et la stratégie pour un marché

A. considérant que la Commission a mis en place diverses initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la transformation numérique dans l'Union, telles que l'initiative en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, la décennie numérique et la stratégie pour un marché

unique numérique;

unique numérique, *ainsi que des programmes de financement en faveur de l'innovation dans divers domaines politiques, tels que la politique de cohésion et la politique en matière de recherche et d'innovation;*

Or. en

### **Amendement 8**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant A**

###### *Proposition de résolution*

A. considérant que la Commission a mis en place diverses initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la transformation numérique dans l'Union, telles que l'initiative en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, la décennie numérique et la stratégie pour un marché unique numérique;

###### *Amendement*

A. considérant que la Commission a mis en place diverses initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la transformation numérique dans l'Union, telles que l'initiative en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, *le tableau de bord de l'éco-innovation, les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI), la plateforme européenne de collaboration des clusters,* la décennie numérique et la stratégie pour un marché unique numérique;

Or. en

### **Amendement 9**

**Tiziana Beghin**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant B**

###### *Proposition de résolution*

B. considérant que l'Union s'est engagée à améliorer sa compétitivité industrielle et technologique sur le marché

###### *Amendement*

B. considérant que l'Union s'est engagée à améliorer sa compétitivité industrielle et technologique sur le marché

mondial et reconnaît la nécessité de renforcer sa position en soutenant durablement la croissance des jeunes pousses et des entreprises en expansion;

mondial, *à réduire sa dépendance à l'égard de pays tiers et à adopter un rôle de chef de file dans les transitions écologique et numérique*, et reconnaît *donc* la nécessité de renforcer sa position en soutenant durablement la croissance des jeunes pousses et des entreprises en expansion;

Or. en

#### **Amendement 10**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant B**

###### *Proposition de résolution*

B. considérant que l'Union s'est engagée à améliorer sa compétitivité industrielle et technologique sur le marché mondial et reconnaît la nécessité de renforcer sa position en soutenant durablement la croissance des jeunes pousses et des entreprises en expansion;

###### *Amendement*

B. considérant que l'Union s'est engagée à améliorer sa compétitivité industrielle et technologique sur le marché mondial et reconnaît la nécessité de renforcer sa position en soutenant durablement la croissance des jeunes pousses et des entreprises en expansion, *ces dernières pouvant favoriser l'innovation et faire progresser les objectifs de la transition écologique et numérique*;

Or. en

#### **Amendement 11**

**Johan Nissinen**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant C**

###### *Proposition de résolution*

C. considérant que l'Union reconnaît le potentiel des jeunes pousses et des entreprises en expansion pour ce qui est de

###### *Amendement*

C. considérant que l'Union reconnaît le potentiel des jeunes pousses et des entreprises en expansion pour ce qui est de

stimuler l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois au sein de l'Union, relever les défis de société, promouvoir la durabilité et contribuer aux objectifs énoncés dans le pacte vert pour l'Europe, le programme pour une Europe numérique, le nouveau programme européen d'innovation et la stratégie industrielle actualisée de l'Union;

stimuler l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois au sein de l'Union, relever les défis de société, promouvoir la durabilité et contribuer aux objectifs énoncés dans le pacte vert pour l'Europe, le programme pour une Europe numérique, le nouveau programme européen d'innovation et la stratégie industrielle actualisée de l'Union; ***que l'approche du pacte vert pour l'Europe est regrettablement fondée en grande partie sur des interdictions, de la bureaucratie et des objectifs détaillés; que la loi américaine sur la réduction de l'inflation (IRA) s'appuie en revanche exclusivement sur des incitations du marché, dans le but de prévenir la gestion trop tatillonne et d'éviter que les législateurs américains choisissent les gagnants et les perdants; que l'approche de l'IRA évite les obstacles bureaucratiques et génère un secteur des PME plus compétitif, plus durable et plus innovant sur le long terme;***

Or. en

## Amendement 12

**Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia**

### Proposition de résolution Considérant C

#### *Proposition de résolution*

C. considérant que l'Union reconnaît le potentiel des jeunes pousses et des entreprises en expansion pour ce qui est de stimuler l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois au sein de l'Union, relever les défis de société, promouvoir la durabilité ***et contribuer aux objectifs énoncés dans le pacte vert pour l'Europe***, le programme pour une Europe numérique, le nouveau programme européen d'innovation et la stratégie

#### *Amendement*

C. considérant que l'Union reconnaît le potentiel des jeunes pousses et des entreprises en expansion pour ce qui est de stimuler l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois au sein de l'Union, relever les défis de société, promouvoir la durabilité ***de la transition énergétique de l'Europe*** dans le programme pour une Europe numérique, le nouveau programme européen d'innovation et la stratégie industrielle

industrielle actualisée de l'Union;

actualisée de l'Union;

Or. it

### **Amendement 13**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant C bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***C bis. considérant que favoriser l'innovation transsectorielle, en encourageant la collaboration et le partage de connaissances entre diverses industries, est essentiel à l'accroissement de la créativité, à l'amélioration de l'efficacité et à la stimulation d'une croissance transformatrice dans le secteur des jeunes pousses et des entreprises en expansion;***

Or. en

### **Amendement 14**

**Tomas Tobé, Sara Skytvedal, Jörgen Warborn**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant C bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***C bis. considérant que les jeunes pousses et les entreprises en expansion pâtissent actuellement d'un manque d'intégration dans le marché intérieur, des divergences réglementaires et de charges administratives excessivement lourdes;***

Or. en

### **Amendement 15**

**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant C bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C bis. considérant que les besoins opérationnels et les enjeux spécifiques des jeunes pousses et des entreprises en expansion sont souvent d'une nature différente de ceux des PME établies;*

Or. en

**Amendement 16**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C ter. considérant qu'il est primordial de consolider un écosystème inclusif pour les jeunes pousses, en soulignant l'importance de la diversité au sein des équipes et aux postes de direction en tant que catalyseur de l'innovation, de la créativité et de la résilience;*

Or. en

**Amendement 17**  
**Tomas Tobé, Sara Skytvedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C ter. considérant qu'en matière de compétitivité, l'Europe est à la traîne d'autres économies développées, ce qui*

*compromet sa capacité à créer de la richesse et de la prospérité;*

Or. en

**Amendement 18**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**

**Considérant C quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C quater. considérant qu'une infrastructure numérique solide et une connectivité étendue sont des prérequis indispensables et des moteurs essentiels à une innovation numérique inclusive pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion; qu'il existe des différences importantes entre les régions de l'Union à cet égard; que davantage d'investissements et de progrès dans l'infrastructure numérique sont nécessaires pour suivre le rythme de l'évolution des technologies et pour que l'Union reste à l'avant-garde de l'innovation sur la scène mondiale;*

Or. en

**Amendement 19**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**

**Considérant C quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C quinquies. considérant que l'Europe n'est un chef de file que dans deux des dix technologies transversales, comprenant notamment l'IA, l'informatique quantique et le cloud<sup>1 bis</sup>;*

---

*<sup>1 bis</sup> Securing Europe's competitiveness: Addressing its technology gap (Assurer la compétitivité de l'Europe: rattrapage de son retard technologique), McKinsey, 2022.*

Or. en

**Amendement 20**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C sexies. considérant que l'environnement réglementaire devrait être conçu de manière à stimuler l'innovation, à favoriser une saine concurrence et à garantir un maximum d'avantages pour les consommateurs;*

Or. en

**Amendement 21**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C septies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*C septies. considérant qu'il existe des disparités historiques notables entre les cultures d'investissement de l'Europe et d'autres régions du monde, notamment en matière de capital-risque et d'investissement des Business Angels;*

Or. en

**Amendement 22**  
**Dace Melbārde**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en tenant compte *des* différences *qu'elles présentent entre elles et de la distinction claire entre ces entreprises et les PME*;

*Amendement*

1. invite la Commission, en *étroite* coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées *et extensives* des jeunes pousses et des entreprises en expansion; *est d'avis que les définitions doivent être méticuleusement formulées*, en tenant compte *de leurs subtilités et de leurs différences manifestes* avec les PME, *dans le but d'englober un large éventail d'entreprises et ainsi de prévenir l'exclusion involontaire de toute jeune pousse ou entreprise en expansion éventuelle en raison d'une définition trop restrictive; souligne que les jeunes pousses se caractérisent notamment par un potentiel de croissance rapide et une nature innovante*;

Or. en

**Amendement 23**  
**Johan Nissinen**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en tenant compte des différences qu'elles présentent entre elles et de la distinction claire entre ces entreprises et les PME;

*Amendement*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en tenant compte des différences qu'elles présentent entre elles et de la distinction claire entre ces entreprises et les PME, *tout en cherchant à trouver un équilibre entre normalisation et flexibilité, étant donné qu'il n'existe pas de définition universelle pouvant*

*rendre compte de la complexité du paysage entrepreneurial;*

Or. en

#### **Amendement 24**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 1**

###### *Proposition de résolution*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en tenant compte des différences qu'elles présentent entre elles et de la distinction claire entre ces entreprises et les PME;

###### *Amendement*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées **et larges** des jeunes pousses et des entreprises en expansion, **en se fondant sur l'évolutivité et** en tenant compte des différences qu'elles présentent entre elles et de la distinction claire entre ces entreprises et les PME;

Or. en

#### **Amendement 25**

**Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Martin Hojsík, Klemen Grošelj, Martina Dlabajová**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 1**

###### *Proposition de résolution*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en tenant compte des différences qu'elles présentent entre elles et de **la distinction claire entre ces entreprises et les PME;**

###### *Amendement*

1. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à proposer des définitions harmonisées des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en tenant compte des différences qu'elles présentent entre elles et de **leur statut particulier par rapport aux PME;**

Or. en

**Amendement 26**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 bis. souligne que, dans les économies de marché, les marchés des fonds propres et de la dette privée sont le principal mécanisme de financement des besoins en capitaux des entreprises, notamment des jeunes pousses et des entreprises en expansion; sollicite instamment l'achèvement de l'union des marchés des capitaux afin de mobiliser des capitaux privés et d'améliorer les mouvements transfrontières de ces capitaux au sein de l'Union; demande à la Commission de faciliter l'entrée des entreprises en expansion sur les marchés financiers européens, notamment en harmonisant les normes d'informations financières, les exigences essentielles et les règles en matière de divulgation pour les entreprises à faible capitalisation et le segment Entry Standard;*

Or. en

**Amendement 27**  
**Tomas Tobé, Sara Skytvedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 bis. invite la Commission, les États membres et les gouvernements locaux à ériger au rang de priorités dans leur programme politique le climat des affaires et la compétitivité;*

Or. en

**Amendement 28**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 ter. demande à la Commission et aux États membres de mieux coordonner leurs efforts respectifs en vue d'attirer du capital privé dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, afin de traverser les «vallées de la mort» successives et de combler les écarts respectifs;*

Or. en

**Amendement 29**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quater. est d'avis que l'instrument de politique qu'est l'investissement en fonds propres par des institutions publiques, en particulier, devrait rester une exception et ne devrait être employé de manière générale que pour remédier aux défaillances du marché;*

Or. en

**Amendement 30**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. ***se déclare préoccupé par le fait*** que les institutions de l'Union ont publié diverses communications sur les jeunes pousses, bien qu'aucune définition concrète d'une jeune pousse et d'une entreprise en expansion n'ait encore été adoptée;

*Amendement*

2. ***souligne*** que les institutions de l'Union ont publié diverses communications sur les jeunes pousses, bien qu'aucune définition concrète d'une jeune pousse et d'une entreprise en expansion n'ait encore été adoptée;

Or. en

**Amendement 31**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***2 bis. attend de la Commission qu'elle prenne le plus grand soin des intérêts des jeunes pousses et des entreprises en expansion pour ce qui est de l'accès concurrentiel au marché lors de l'évaluation des exemptions aux règles en matière d'aides d'État et de contrôle des concentrations ainsi que de l'assouplissement des dispositions de la politique de concurrence;***

Or. en

**Amendement 32**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées entrave l'efficacité des politiques et de la législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds et de croissance; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités d'investissement;

*Amendement*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées entrave l'efficacité des politiques et de la législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds et de croissance; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités d'investissement; ***demande à la Commission et aux États membres d'intégrer cette distinction dans leurs travaux, notamment dans le contexte des statistiques, et de créer un réseau de conseillers réservé aux entreprises en expansion dans le cadre du réseau Entreprise Europe (EEN);***

Or. en

**Amendement 33**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées entrave l'efficacité des politiques et de la législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds ***et*** de croissance; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités

*Amendement*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées entrave l'efficacité des politiques et de la législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds, de croissance ***et de maturité; constate que les jeunes pousses comportent des éléments d'incertitude et un risque élevé d'échec, et s'appuient sur des écosystèmes et catégories***

d'investissement;

*d'investisseurs différentes*; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités d'investissement;

Or. en

### **Amendement 34**

**Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Martin Hojsík, Klemen Grošelj, Martina Dlabajová**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 3**

##### *Proposition de résolution*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées entrave l'efficacité des politiques et de la législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds et de croissance; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités d'investissement;

##### *Amendement*

*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

### **Amendement 35**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 3**

##### *Proposition de résolution*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées **entrave** l'efficacité des politiques et de la

##### *Amendement*

3. s'inquiète du fait que la non-adoption de définitions appropriées **peut affaiblir** l'efficacité des politiques et de la

législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds et de croissance; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités d'investissement;

législation existantes; constate que, bien que les jeunes pousses et les PME aient certains intérêts qui se recoupent, elles diffèrent considérablement une fois qu'elles entrent dans la phase de collecte de fonds et de croissance; estime, par conséquent, que le simple fait de qualifier les jeunes pousses de PME, sans distinction claire, limite leur croissance, leur accès aux marchés et leurs possibilités d'investissement;

Or. en

### Amendement 36

**Morten Løkkegaard, Morten Petersen, Martina Dlabajová**

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 4

###### *Proposition de résolution*

4. est convaincu que des définitions spécifiques augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion et amélioreront leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés; invite la Commission à élaborer une stratégie européenne globale pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion qui réponde aux défis auxquels sont confrontées les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union;

###### *Amendement*

4. est convaincu que des définitions spécifiques augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion et amélioreront leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés; invite la Commission à élaborer une stratégie européenne globale pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion qui réponde aux défis auxquels sont confrontées les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union, ***tels que des charges administratives inutiles; souligne cependant le besoin crucial d'éviter d'élaborer une définition étroite des jeunes pousses et des entreprises en expansion, avec le risque de fausser la concurrence pour certaines entreprises européennes;***

Or. en

### Amendement 37

Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 4

###### *Proposition de résolution*

4. est convaincu que des définitions spécifiques augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion **et amélioreront** leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés; invite la Commission à élaborer une stratégie européenne globale pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion qui réponde aux défis auxquels sont confrontées les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union;

###### *Amendement*

4. est convaincu que des définitions spécifiques augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux **besoins et aux** spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion **en améliorant** leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés; invite la Commission à élaborer une stratégie européenne globale pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion qui **favorise l'innovation et qui** réponde aux défis auxquels sont confrontées les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union;

Or. en

### Amendement 38

Tiziana Beghin

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 4

###### *Proposition de résolution*

4. est convaincu que des définitions spécifiques augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion et amélioreront leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés; invite la Commission à élaborer une stratégie européenne globale pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion qui réponde aux défis auxquels sont **confrontées** les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans l'Union;

###### *Amendement*

4. est convaincu que des définitions spécifiques augmenteront les possibilités de soutien grâce à des mesures adaptées aux spécificités des jeunes pousses et des entreprises en expansion et amélioreront leur accès aux marchés européens des capitaux et aux investisseurs privés; invite la Commission à élaborer une stratégie européenne globale pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion qui réponde aux défis auxquels sont **confrontés les innovateurs individuels, les fondateurs,** les jeunes pousses et les entreprises en

expansion dans l'Union;

Or. en

### **Amendement 39**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***4 bis. demande à la Commission, en coopération avec les États membres, d'analyser la manière dont les jeunes pousses et les entreprises en expansion peuvent contribuer, respectivement, à la réalisation des objectifs de décarbonation de l'Union, ainsi que de tenir compte de leur rôle dans les processus de planification tels que les plans nationaux en matière d'énergie et de climat;***

Or. en

### **Amendement 40**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières en vue de promouvoir ***l'adoption*** des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières ***et à explorer les synergies entre les initiatives nationales et européennes*** en vue de promouvoir ***l'innovation technologique et la diffusion*** des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion ***dans les***

**Amendement 41**

**Patrizia Toia, Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières en vue de promouvoir l'adoption des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières ***et réglementaires (telles que des bacs à sable)*** en vue de promouvoir l'adoption des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

**Amendement 42**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations ***financières en vue de promouvoir l'adoption des technologies*** par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations ***mettant en valeur les produits et services commercialisés*** par les jeunes pousses et les entreprises en expansion, ***notamment dans le secteur des marchés publics;***

**Amendement 43**  
**Francesca Donato**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières en vue de promouvoir l'adoption des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du prochain train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières **et fiscales** en vue de promouvoir l'adoption des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. it

**Amendement 44**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du **prochain** train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières en vue de promouvoir l'adoption des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

5. invite la Commission et les États membres, dans le cadre du train de mesures d'aide aux PME, à déterminer les moyens de mettre en place de nouvelles incitations financières en vue de promouvoir l'adoption des technologies par les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

**Amendement 45**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis.** *apprécie l'annonce faite par la présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union de 2023 au sujet de la nomination d'un représentant de l'Union pour les PME; souligne en outre la nécessité que ce représentant réalise une analyse détaillée du statut des jeunes pousses et des entreprises européennes en expansion et fournisse des rapports périodiques sur le sujet, tenant compte de leurs difficultés et problèmes quotidiens;*

Or. en

**Amendement 46**

**Tomas Tobé, Sara Skyttedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis.** *salue l'engagement de la Commission à introduire le principe «un ajout, un retrait» comme première étape en vue d'endiguer le flux de nouvelles réglementations, mais rappelle que cela ne fait que maintenir le statu quo;*

Or. en

**Amendement 47**

**Tomas Tobé, Sara Skyttedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 5 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 ter.** *invite la Commission à présenter une feuille de route en vue d'une*

*réduction d'au moins 30 % de la charge réglementaire pesant sur les jeunes pousses et les entreprises en expansion, afin de faire baisser la pression des coûts et de promouvoir la compétitivité;*

Or. en

**Amendement 48**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

*Amendement*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire *et/ou les échelles réglementaires*, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien *au désengagement financier et* à l'internationalisation;

Or. en

**Amendement 49**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales

*Amendement*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales

qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi **que le** soutien à l'internationalisation;

qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, **évitant le recours à une réglementation excessive et aspirant à** la simplification réglementaire, **à** la rétention et **à** l'acquisition de talents, ainsi **qu'au** soutien à l'internationalisation;

Or. en

## Amendement 50

Zdzisław Krasnodębski

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 6

##### *Proposition de résolution*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

##### *Amendement*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, **en réduisant la charge administrative et en** englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

Or. en

## Amendement 51

Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho, Romana Jerković

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 6

*Proposition de résolution*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que **le soutien à** l'internationalisation;

*Amendement*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement **et à la technologie**, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que l'internationalisation **par l'intermédiaire du marché unique numérique**;

Or. en

**Amendement 52**  
**Francesca Donato**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

*Amendement*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des politiques, des réglementations et des stratégies globales qui soient dans la ligne de l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, **le renforcement des incitations fiscales**, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

Or. it

**Amendement 53**

Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer **des politiques, des réglementations et** des stratégies globales qui **soient dans la ligne de** l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

*Amendement*

6. invite la Commission et les États membres à élaborer des stratégies globales qui **soutiennent** l'initiative européenne en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion, **en évitant une réglementation excessive**, et à promouvoir un environnement favorable aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion, englobant l'accès au financement, la simplification réglementaire, la rétention et l'acquisition de talents, ainsi que le soutien à l'internationalisation;

Or. it

**Amendement 54**  
**Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

**6 bis. est conscient qu'au cours de son histoire l'Europe a dû faire face à des difficultés découlant d'une culture de l'investissement opposée à la prise de risque, empêchant les jeunes pousses d'obtenir un financement de départ essentiel à leur croissance et à leur développement; souligne qu'il est urgent de combler cette lacune et d'ouvrir la voie à un environnement favorable à l'accès des jeunes pousses à un financement de départ essentiel; souligne le rôle que peuvent jouer les investisseurs institutionnels, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, en**

*Amendement*

*consacrant une partie de leurs portefeuilles à des capitaux-risques, mettant ainsi à la disposition des jeunes pousses une source vitale de financement à long terme; rappelle que la mise en application de la directive (UE) 2019/1023 relative aux cadres de restructuration préventive et aux secondes chances vise à changer la culture opposée à la prise de risque en Europe;*

Or. en

**Amendement 55**  
**Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 bis. est convaincu que la mise en place des conditions nécessaires pour que les entreprises innovantes exercent leurs activités dans un environnement simple, clair et prévisible est essentielle pour garantir leur capacité à croître et à grandir sur le marché intérieur, la possibilité d'avoir accès à un marché plus vaste augmentant leur capacité à attirer des investisseurs;*

Or. en

**Amendement 56**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 bis. souligne l'importance des cadres d'action qui facilitent et encouragent la collaboration, en supprimant les obstacles*

*bureaucratiques et en introduisant les incitations nécessaires à la promotion de la participation active de toutes les parties prenantes au sein de l'écosystème d'innovation;*

Or. en

**Amendement 57**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 ter. souligne les difficultés fondamentales rencontrées par les jeunes pousses européennes dans leur accès à un financement suffisant, ce qui entrave leur potentiel de croissance et leur capacité à mettre leurs innovations à l'échelle; demande instamment aux gouvernements, aux institutions financières et aux investisseurs privés de collaborer et de mettre au point des stratégies pour parvenir à une culture d'investissement ayant un niveau de tolérance au risque plus élevé;*

Or. en

**Amendement 58**  
**Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 ter. est convaincu de la nécessité de sensibiliser à l'importance de la propriété intellectuelle (PI) pour stimuler le développement de jeunes pousses;*

**Amendement 59**  
**Dace Melbārde**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 quater.** *est conscient qu'au cours de son histoire l'Europe a dû faire face à des difficultés découlant d'une culture de l'investissement opposée à la prise de risque, empêchant les jeunes pousses d'obtenir un financement de départ essentiel à leur croissance et à leur développement; souligne qu'il est urgent de combler cette lacune et d'ouvrir la voie à un environnement favorable à l'accès des jeunes pousses à un financement de départ essentiel; souligne le rôle que peuvent jouer les investisseurs institutionnels, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, en consacrant une partie de leurs portefeuilles à des capitaux-risques, mettant ainsi à la disposition des jeunes pousses une source vitale de financement à long terme;*

**Amendement 60**  
**Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 quater.** *est d'avis que la réforme du brevet unitaire est un bon exemple de la manière dont ces principes sont mis en œuvre dans l'intérêt des jeunes pousses,*

*cette réforme assurant à ces dernières une protection uniforme dans tous les pays participants selon le principe du guichet unique, ce qui réduit par conséquent les charges administratives tandis qu'une juridiction unique assurera la cohérence de la jurisprudence; ajoute que, jusqu'ici, plus de 35 % des Européens qui ont déposé une demande d'effet unitaire auprès de l'Office européen des brevets sont des PME, tandis que ce pourcentage ne s'élève qu'à 20 % pour les brevets européens ordinaires; précise que la moitié de ces PME sont des jeunes pousses;*

Or. en

**Amendement 61**  
**Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 quinquies. demande aux décideurs européens et nationaux de veiller à ce que toute initiative prise à la fois au niveau national et au niveau européen de l'Union européenne soit élaborée dans le respect de ces principes et demande aux États membres qui n'ont pas ratifié l'accord de la juridiction unifiée du brevet (JUB) de le faire;*

Or. en

**Amendement 62**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 quinquies.** *demande à la Commission européenne et aux États membres de collaborer avec les institutions financières et les parties prenantes de l'industrie pour élaborer une stratégie coordonnée en vue de l'amélioration de l'accès à des financements, de la définition d'objectifs mesurables et de l'évaluation régulière des progrès;*

Or. en

**Amendement 63**  
**Dace Melbārde**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 sexies.** *appelle de ses vœux une approche globale pour remédier aux disparités et aux barrières régionales qui entravent l'accès à des financements au sein de l'écosystème européen des jeunes pousses, prenant acte des divers paysages financiers observables à travers les États membres et les régions;*

Or. en

**Amendement 64**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 septies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 septies.** *observe le paysage financier actuel, dans lequel les jeunes pousses font face à des difficultés pour accéder à des financements ciblés en*

*raison d'obstacles bureaucratiques et de délais d'attente prolongés après l'approbation d'une subvention; souligne la nécessité d'améliorer la structure de financement en vigueur au sein de l'Union, notamment de lancer des programmes de financement spécifiques, au fait des exigences particulières des jeunes pousses, en veillant à ce que l'obtention d'une aide financière appropriée soit plus facile et ne soit pas soumise à des contraintes administratives excessives; souligne, en particulier, la nécessité d'accélérer le versement des fonds approuvés, en réduisant au minimum le délai d'attente entre l'approbation d'une subvention et la réception des fonds;*

Or. en

**Amendement 65**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 octies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*6 octies. est conscient que, bien souvent, les mécanismes financiers actuels ne sont pas suffisamment accessibles et ne sont pas à même de satisfaire aux besoins et à la dynamique uniques des secteurs et industries de la culture et de la création (SICC); sollicite la mise au point de mécanismes de financement spécialisés, conçus pour favoriser la croissance, l'innovation et la durabilité des entreprises des SICC, en veillant à ce qu'elles disposent d'un accès équitable à des financements essentiels à leur développement et à leur succès;*

Or. en

**Amendement 66**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 nonies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 nonies.** *souligne le rôle de l'Institut européen d'innovation et de technologie dans l'octroi d'un soutien au secteur des jeunes pousses européennes; estime, cependant, qu'il convient de déployer davantage d'efforts à cet égard et notamment d'accorder une attention particulière aux industries qui sont défavorisées, en particulier les SICC;*

Or. en

**Amendement 67**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 decies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 decies.** *souligne qu'en plus d'être un socle permettant aux économies modernes de prospérer, l'infrastructure numérique agit en tant que catalyseur favorisant l'innovation en conférant un environnement favorable au développement et au déploiement de technologies de pointe par les jeunes pousses et les entreprises en expansion; souligne l'importance de réduire la fracture numérique, en garantissant un accès équitable à l'infrastructure numérique à travers les zones urbaines et rurales, pour favoriser l'inclusivité et l'égalité des chances pour toutes les jeunes pousses et entreprises en expansion;*

Or. en

**Amendement 68**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6 undecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 undecies.** *encourage les États membres et la Commission à accorder la priorité aux investissements dans l'infrastructure numérique, en adoptant une approche tournée vers l'avenir qui favorise la croissance et la durabilité des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en renforçant la position de chef de file de l'Europe dans le secteur du numérique;*

Or. en

**Amendement 69**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

7. *se félicite de* la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

7. *prend acte de* la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes; **rappelle son inquiétude quant aux problèmes dans le déploiement de l'Accélérateur du CEI, et est particulièrement préoccupé par le manque de transparence en ce qui concerne les méthodes d'allocation de capitaux au sein du CEI et le manque de responsabilité des gestionnaires du fonds; souligne les risques de conflits d'intérêts inhérents à sa logique d'intervention; rappelle que l'allocation de capitaux privés requiert en général une intense**

*procédure de diligence et d'importantes analyses des risques par rapport au rendement; se déclare préoccupé par le fait qu'investir les fonds des contribuables publics lorsque les normes de diligence sont plus faibles ou la tolérance aux risques est plus élevée étouffe les investissements privés, ébranlant ainsi les perspectives à long terme des jeunes pousses européennes; demande à la Commission de publier et d'expliquer ses procédures d'analyse des risques et de diligence pour les investissements en fonds propres, ainsi que de rendre régulièrement compte des décisions prises;*

Or. en

**Amendement 70**  
**Dace Melbārde**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

*Amendement*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes; **demande que ce Fonds tienne compte de l'équilibre géographique et accorde une attention particulière aux pays de l'élargissement qui sont mal desservis sur le plan financier à l'heure actuelle; demande instamment au CEI de prendre des mesures proactives pour remédier à l'importante disparité entre les pays de l'élargissement et les autres pays, telle que démontrée par les données<sup>1 bis</sup>; est d'avis que de telles mesures sont essentielles pour assurer une répartition équitable des financements entre les jeunes pousses ainsi que pour leur garantir une égalité des chances, à travers différents écosystèmes;**

---

*<sup>1 bis</sup> Les données du CEI pour la période 2021-2022 indiquent clairement que 70 % des financements du CEI sont alloués à seulement 6 des 28 États membres. Inversement, les pays de l'élargissement, englobant 15 nations et constituant 33 % de la population de l'Union, reçoivent moins de 10 % de ces financements. Cette tendance met en évidence une préférence pour les entreprises d'écosystèmes mieux établis, ce qui est susceptible d'accroître l'écart entre les régions bien établies et les régions moins développées. Des mesures correctives sont plus que nécessaires, et notamment la fixation d'un objectif relatif à l'octroi d'un financement minimal aux pays de l'élargissement ou l'octroi de points supplémentaires lorsque le coordinateur de la proposition est originaire d'un pays de l'élargissement, en vue d'encourager une répartition plus équitable des financements du CEI et de soutenir les jeunes pousses des écosystèmes moins développés.*

Or. en

**Amendement 71**  
**Johan Nissinen**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

*Amendement*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes; *est cependant préoccupé par les critiques exprimées au sujet de la lenteur des procédures administratives pour l'obtention de financements au sein de l'Union, qui manquent d'efficacité, des jeunes pousses ayant par le passé dû*

*attendre pendant des années avant de recevoir un financement, les empêchant ainsi de croître au même rythme que leurs concurrentes américaines; déplore le fait qu'il soit encore très compliqué de fonder une entreprise évolutive dans le secteur de la deep tech au sein de l'Union;*

Or. en

**Amendement 72**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

*Amendement*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes, *conçu pour permettre aux jeunes pousses et aux PME du secteur de la deep tech d'accroître leur innovation en partant d'une idée initiale pour en faire un produit commercialisable, ainsi que pour faire grandir les entreprises;*

Or. en

**Amendement 73**  
**Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

*Amendement*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes, *dans le but de garantir un accès facile, un transfert rapide et une utilisation efficace de ces fonds;*

**Amendement 74**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

*Amendement*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes *et offrir de nouvelles possibilités de financement, en veillant à ce que les processus à appliquer et l'utilisation du Fonds du Conseil européen de l'innovation soient favorables aux jeunes pousses;*

Or. en

**Amendement 75**

**Morten Løkkegaard, Morten Petersen, Martina Dlabajová**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes;

*Amendement*

7. se félicite de la création du Fonds du Conseil européen de l'innovation pour soutenir les jeunes pousses innovantes; *souligne le besoin de financements suffisants pour stimuler les jeunes pousses au sein de l'Union;*

Or. en

**Amendement 76**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**7 bis.** *souligne le rôle critique des jeunes pousses et des entreprises en expansion dans la stimulation de l'innovation et des progrès technologiques dans divers secteurs, y compris ceux des technologies numériques, de l'intelligence artificielle, de l'énergie propre, de la biotechnologie et de la fabrication avancée;*

Or. en

**Amendement 77**  
**Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**7 ter.** *souligne que, selon l'outil Deep Tech Finder de l'OEB, plus de 10 % des jeunes pousses européennes qui ont présenté une demande de brevet européen ont déjà été bénéficiaires d'un financement du CEI;*

Or. en

**Amendement 78**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes

aux programmes et projets de financement de l'Union qui contribuent à la double transition écologique et numérique;

aux programmes et projets de financement de l'Union qui contribuent à la double transition écologique et numérique;  
*demande par conséquent à la Commission de faciliter l'accès aux possibilités de financement et aux appels d'offres de l'Union, ainsi que les processus de candidature y afférents, de même que d'assurer un décaissement amélioré, plus rapide et plus simple de tous les programmes de financement de l'Union, par exemple Horizon Europe, le Fonds du Conseil européen de l'innovation, le programme pour le marché unique et le programme pour la compétitivité des entreprises et pour les petites et moyennes entreprises (COSME);*

Or. en

**Amendement 79**  
**Johan Nissinen**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes aux programmes et projets de financement de l'Union qui contribuent à la **double transition écologique et numérique**;

*Amendement*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes aux programmes et projets de financement de l'Union **neutres sur le plan technologique** qui contribuent à la **croissance économique, à la durabilité et à l'innovation, tout en faisant des efforts constants pour réduire la lourdeur administrative et les obstacles bureaucratiques inutiles des programmes**;

Or. en

**Amendement 80**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes aux programmes et projets de financement de l'Union qui contribuent à la double transition écologique et numérique;

*Amendement*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes ***provenant de toute l'Union*** aux programmes et projets de financement de l'Union qui contribuent à la double transition écologique et numérique;

Or. en

**Amendement 81**  
**Zdzisław Krasnodębski**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes aux programmes et projets de financement de l'Union qui contribuent à la double transition écologique et numérique;

*Amendement*

8. invite la Commission à soutenir et à faciliter la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion innovantes aux programmes et projets de financement de l'Union, ***actuels et futurs***, qui contribuent à la double transition écologique et numérique;

Or. en

**Amendement 82**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. invite la Commission à ***soutenir et à faciliter*** la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion

*Amendement*

8. invite la Commission à ***axer ses efforts sur l'accélération de l'harmonisation des marchés des capitaux***

*innovantes* aux programmes et projets de financement de l'Union *qui contribuent à la double transition écologique et numérique*;

*dans l'ensemble de l'Union, ainsi que sur la facilitation de* la participation des jeunes pousses et des entreprises en expansion aux programmes et projets de financement de l'Union;

Or. en

**Amendement 83**  
**Tomas Tobé, Sara Skytvedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*8 bis. demande à la Commission de mettre à disposition une feuille de route pour l'élaboration de chapitres consacrés aux PME, en vue de renforcer leur dimension et de réduire les charges réglementaires dans les futurs accords commerciaux internationaux; souligne que les principes de meilleure réglementation devraient également être appliqués à la ratification de l'ensemble des accords commerciaux et d'investissement, ainsi qu'à la mise en œuvre et à l'application de tous les actes législatifs en matière de commerce et d'investissement;*

Or. en

**Amendement 84**  
**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*8 bis. demande à la Commission et aux États membres d'évaluer les obstacles*

*auxquels les jeunes pousses et les entreprises en expansion sont confrontées pour ce qui est de l'accès aux financements et d'adapter les processus de demande de financement de manière à permettre aux promoteurs de projets d'avoir facilement accès à des financements;*

Or. en

**Amendement 85**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 8 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*8 ter. demande à la Commission de rechercher des moyens d'aider les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans la planification du suivi pour le déploiement des innovations qu'elles ont mises au point;*

Or. en

**Amendement 86**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution  
Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

9. prend acte des objectifs de l'Union concernant le règlement pour une industrie «zéro net»<sup>2</sup> et invite la Commission à examiner la façon dont on pourrait proposer des *incitations fiscales* supplémentaires aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion *afin*

9. prend acte des objectifs de l'Union concernant le règlement pour une industrie «zéro net»<sup>2</sup> et invite la Commission à examiner la façon dont on pourrait proposer des *initiatives* supplémentaires *pour permettre* aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion *jouant un rôle*

*d'encourager les investissements dans les technologies «zéro net» et la participation à des projets «zéro net» et de faciliter le déploiement de technologies «zéro net»* dans les chaînes de valeur industrielles de l'Union;

---

<sup>2</sup> Proposition de la Commission du 16 mars 2023 en vue d'un règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net») (COM(2023)0161).

dans les chaînes de valeur industrielles de l'Union *de profiter davantage de la course mondiale aux technologies propres;*

---

<sup>2</sup> Proposition de la Commission du 16 mars 2023 en vue d'un règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net») (COM(2023)0161).

Or. en

### **Amendement 87**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 9**

###### *Proposition de résolution*

9. prend acte des objectifs de l'Union concernant le règlement pour une industrie «zéro net»<sup>2</sup> et invite la Commission à examiner la façon dont on pourrait proposer des incitations fiscales supplémentaires *aux* jeunes pousses et *aux* entreprises en expansion afin d'encourager les investissements dans les technologies «zéro net» et la participation à des projets «zéro net» et de faciliter le déploiement de technologies «zéro net» dans les chaînes de valeur industrielles de l'Union;

---

<sup>2</sup> Proposition de la Commission du 16 mars 2023 en vue d'un règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à

###### *Amendement*

9. prend acte des objectifs de l'Union concernant le règlement pour une industrie «zéro net»<sup>2</sup> et invite la Commission à examiner la façon dont on pourrait proposer des incitations fiscales supplémentaires *pour accroître la compétitivité des* jeunes pousses et *des* entreprises *européennes* en expansion, afin d'encourager les investissements dans les technologies «zéro net» et la participation à des projets «zéro net» et de faciliter le déploiement de technologies «zéro net» dans les chaînes de valeur industrielles *écologiques* de l'Union;

---

<sup>2</sup> Proposition de la Commission du 16 mars 2023 en vue d'un règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à

l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net») (COM(2023)0161).

l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net») (COM(2023)0161).

Or. en

### **Amendement 88**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 10**

##### *Proposition de résolution*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de capital-risque, et d'étudier la possibilité de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

##### *Amendement*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de capital-risque, et d'étudier la possibilité ***d'optimiser et/ou de réorienter les fonds existants pour cibler plus efficacement les jeunes pousses et les entreprises européennes en expansion, y compris d'un appel à projets particulier dans les secteurs de la deep tech et de la technologie verte, et la possibilité*** de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

### **Amendement 89**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution Paragraphe 10**

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de *capital-risque*, et *d'étudier la possibilité de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion*;

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de *garanties, tout en prenant soin de ne pas étouffer les investissements privés, et de réorienter les fonds existants pour cibler plus efficacement les jeunes pousses et les entreprises européennes en expansion; demande à la Commission d'adopter le rôle d'un client de lancement en consacrant une partie de ses propres marchés publics aux entreprises européennes en expansion*;

Or. en

#### **Amendement 90**

**Morten Løkkegaard, Morten Petersen, Martina Dlabajová**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 10**

###### *Proposition de résolution*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de capital-risque, et d'étudier la possibilité de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

###### *Amendement*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de capital-risque, *ainsi que l'accès à des capitaux par l'intermédiaire du financement participatif*, et d'étudier la possibilité de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

#### **Amendement 91**

**Tiziana Beghin**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts et de capital-risque, et d'étudier la possibilité de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

10. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de financement des jeunes pousses et des entreprises en expansion, y compris les marchés publics et l'octroi de subventions, de prêts, **de fonds d'amorçage** et de capital-risque, et d'étudier la possibilité de créer un fonds européen spécifique pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

**Amendement 92**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***10 bis. souligne la nécessité de protéger et de promouvoir l'accès des jeunes pousses et des entreprises en expansion aux procédures de passation des marchés publics, notamment dans le contexte du passage des administrations publiques au numérique, pour favoriser l'émergence d'un secteur numérique européen dynamique et compétitif; demande, dans ce contexte, qu'au moins 10 % des marchés publics numériques de l'Union soient réservés aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion;***

Or. en

**Amendement 93**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 10 ter (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***10 ter. promeut une réglementation permettant aux fonds, aux assurances et à d'autres investisseurs institutionnels d'investir une partie significative des nouveaux mandats d'investissement dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion; appuie la création d'un projet d'investissement de la BEI d'une valeur de 100 millions d'euros pour garantir les prêts à l'investissement dans des infrastructures accordés aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion participant aux transitions écologique et numérique, sous réserve de conditions;***

Or. en

## Amendement 94

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

## Proposition de résolution

### Paragraphe 11

*Proposition de résolution*

*Amendement*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître ***leurs investissements dans les*** jeunes pousses et ***les*** entreprises en expansion, ***en particulier dans les secteurs émergents et à fort potentiel;***

11. ***rappelle le rôle de catalyseur que le soutien public ciblé, sous la forme de subventions, de prêts ou de garanties de prêt, joue dans la réduction du déficit de financement pour ce qui est des infrastructures et de la capacité de production des jeunes pousses et des entreprises en expansion, en particulier dans les cas où les investissements privés sont insuffisants ou inexistants;*** encourage ***donc*** le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître ***l'aide financière accordée aux*** jeunes pousses et ***aux*** entreprises en expansion, ***par la mise à disposition de garanties de prêt et le désengagement financier des entreprises***

*manufacturières en expansion au moyen de garanties de fabrication;*

Or. en

## **Amendement 95**

**Tiziana Beghin**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 11**

##### *Proposition de résolution*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs émergents *et* à fort potentiel;

##### *Amendement*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs émergents, à fort potentiel *et technologiques, notamment dans les domaines de la résilience énergétique et climatique et de la transformation numérique de l'Union;*

Or. en

## **Amendement 96**

**Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 11**

##### *Proposition de résolution*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs émergents et à fort potentiel;

##### *Amendement*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs émergents et à fort potentiel *et dans les entreprises dont le capital social est majoritairement détenu par des personnes de moins de 35 ans;*

### Amendement 97

Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 11

###### *Proposition de résolution*

11. encourage le Fonds européen d'investissement **et** les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs émergents et à fort potentiel;

###### *Amendement*

11. encourage le **Groupe Banque européenne d'investissement, y compris le Fonds européen d'investissement, ainsi que** les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, en particulier dans les secteurs émergents et à fort potentiel;

Or. en

### Amendement 98

Dace Melbārde, Angelika Niebler

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 11

###### *Proposition de résolution*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, **en particulier** dans les secteurs émergents et à fort potentiel;

###### *Amendement*

11. encourage le Fonds européen d'investissement et les banques nationales de développement à accroître **équitablement** leurs investissements dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion, **y compris** dans les secteurs émergents et à fort potentiel;

Or. en

### Amendement 99

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*11 bis. constate, en particulier, que le Groupe BEI joue un rôle crucial dans la mise à disposition d'instruments financiers et de ressources financières pour soutenir les jeunes pousses et les entreprises en expansion actives dans le secteur de la technologie propre à travers l'Union; souligne qu'il est nécessaire que la BEI devienne une banque majeure du climat, dans le cadre de l'engagement de l'Union en faveur du pacte vert pour l'Europe et de l'accord de Paris; observe que de nombreuses jeunes pousses ne sont pas suffisamment informées de ce que la BEI peut leur offrir; souligne qu'une meilleure communication et un accroissement des efforts de sensibilisation de la part de la BEI sont essentiels pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion tirent pleinement parti des instruments de la BEI et de l'aide financière qu'elle offre;*

Or. en

**Amendement 100**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*11 bis. demande à la Commission et aux États membres d'élaborer des plans et des stratégies détaillés sur la manière d'exploiter l'innovation technologique favorisée par les jeunes pousses et les*

*entreprises en expansion dans le but de promouvoir la compétitivité et de réduire les émissions;*

Or. en

**Amendement 101**  
**Johan Nissinen**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. demande la mise en place de règlements et de cadres favorables aux jeunes pousses qui facilitent la croissance, l'évolutivité et les activités transfrontières des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en garantissant la protection des consommateurs, la confidentialité des données et une concurrence loyale;

*Amendement*

12. demande la mise en place de règlements et de cadres favorables aux jeunes pousses qui facilitent la croissance, l'évolutivité et les activités transfrontières des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en garantissant la protection des consommateurs, la confidentialité des données et une concurrence loyale; **déplore la charge réglementaire directe et indirecte toujours croissante imposée par la législation de l'Union aux PME et à l'économie dans son ensemble, qui se caractérise par un accroissement significatif du temps et des coûts, en raison par exemple de l'intégration constante de nouvelles obligations de déclaration;**

Or. en

**Amendement 102**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. demande la mise en place de règlements et de cadres favorables aux jeunes pousses qui facilitent la croissance,

*Amendement*

12. demande la mise en place de règlements et de cadres favorables aux jeunes pousses **spécifiques** qui facilitent la

l'évolutivité et les activités transfrontières des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en garantissant la protection des consommateurs, la confidentialité des données et une concurrence loyale;

croissance, l'évolutivité et les activités transfrontières des jeunes pousses et des entreprises en expansion, tout en garantissant la protection des consommateurs, la confidentialité des données et une concurrence loyale;

Or. en

**Amendement 103**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***12 bis. souligne l'importance fondamentale de la création d'un écosystème de jeunes pousses ouvert à tous qui assure l'égalité des chances pour tous et offre un accès égal à tous, indépendamment des antécédents ou de la situation des individus; demande à la Commission et aux États membres d'adopter une approche proactive en mettant au point des initiatives et des politiques qui promeuvent activement l'inclusivité en remédiant aux a priori, aux préjugés et aux obstacles systémiques, en instaurant pour les groupes sous-représentés des conditions de concurrence équitables; encourage la mise au point de programmes pertinents de mentorat, de possibilités de réseautage ainsi que d'initiatives pédagogiques, entre autres, qui ciblent spécifiquement les groupes sous-représentés;***

Or. en

**Amendement 104**  
**Johan Nissinen**

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 12 bis (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**12 bis. salue la récente initiative du gouvernement fédéral allemand de proposer une «initiative européenne visant à alléger la charge bureaucratique», dans le but de créer un «indice des coûts bureaucratiques» pour la réglementation de l'Union; déplore la quantité actuellement insuffisante de données au niveau de l'Union pour permettre la réalisation d'un inventaire exhaustif et d'une analyse minutieuse des problèmes, en vue de favoriser la réduction de la lourdeur administrative dans les réglementations de l'Union pour les PME et l'économie dans son ensemble<sup>1 bis</sup>;**

---

<sup>1 bis</sup> <https://www.bmwk.de/Redaktion/FR/Pressemitteilungen/2023/08/20230830-impulsion-donne-pour-une-initiative-europenne-visant-allger-la-charge-bureaucratique.html>

Or. en

## Amendement 105

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

## Proposition de résolution

### Paragraphe 12 bis (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**12 bis. invite la Commission à renforcer son aide aux PME, aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion pour faire face à la complexité réglementaire, en élargissant les programmes de promotion des cliniques juridiques, par exemple dans le contexte de pôles d'innovation numérique au titre du programme pour**

*une Europe numérique;*

Or. en

**Amendement 106**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*12 bis. salue le plan de réduction des obligations de déclaration de 25 % annoncé par la Commission; rappelle, cependant, que des mesures plus concrètes sont nécessaires et que la réduction prévue devrait s'appliquer à la législation actuelle et future;*

Or. en

**Amendement 107**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*12 ter. rappelle sa demande que toutes les obligations de déclaration prévues par la législation de l'Union, ainsi que celles découlant du paquet «Ajustement à l'objectif 55», soient incluses dans un instrument de déclaration unique conçu, sur une base flexible, avec des exigences spécifiques et des indicateurs clés de performance prêts à l'emploi pour les entreprises (2023/2750(RSP)); souligne que cet instrument devrait également faire le lien avec les appels d'offres et les possibilités de financement de l'Union et servir de guichet unique en centralisant toutes les aides financières et non*

*financières;*

Or. en

**Amendement 108**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*12 ter. souligne l'équilibre délicat requis pour entretenir un paysage technologique qui intègre à la fois la concurrence et l'innovation; est d'avis que les mécanismes réglementaires doivent s'adapter et évoluer en harmonie avec les progrès technologiques en vue de préserver la compétitivité et l'innovation, notamment pour ce qui est des jeunes pousses européennes;*

Or. en

**Amendement 109**  
**Damian Boeselager**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*12 ter. recommande l'adoption de l'anglais en tant que langue officielle des affaires additionnelle dans toutes les procédures administratives visant à faciliter l'expansion transfrontière des jeunes pousses et à renforcer leur facilité administrative;*

Or. en

**Amendement 110**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 12 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**12 quater. défend l'adoption d'une approche proactive dans l'apport d'une réponse aux technologies émergentes et aux transformations du marché, en veillant à ce que les cadres réglementaires concernés soient à jour et performants;**

Or. en

**Amendement 111**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

13. recommande de promouvoir les partenariats public-privé, la collaboration entre les jeunes pousses et les entreprises établies, ainsi que la création de pôles d'innovation pour favoriser le transfert de connaissances, la recherche et le développement, de même que l'accès aux marchés des nouvelles technologies;

13. recommande de promouvoir les partenariats public-privé, la collaboration entre les jeunes pousses et les entreprises établies, ainsi que la création de pôles d'innovation pour favoriser le transfert de connaissances, la recherche et le développement, de même que l'accès aux marchés des nouvelles technologies;  
**encourage la Commission à exploiter davantage l'Institut européen d'innovation et de technologie et ses communautés de la connaissance et de l'innovation thématiques à cette fin;**

Or. en

**Amendement 112**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. recommande de promouvoir les partenariats public-privé, la collaboration entre les jeunes pousses et les entreprises établies, ainsi que la création de pôles d'innovation pour favoriser **le** transfert de connaissances, la recherche et le développement, de même que l'accès aux marchés des nouvelles technologies;

*Amendement*

13. recommande de promouvoir les partenariats public-privé, la collaboration entre les jeunes pousses et les entreprises établies, ainsi que la création de pôles d'innovation pour favoriser **et soutenir financièrement les activités de** transfert de connaissances **et de technologies**, la recherche et le développement, de même que l'accès aux marchés des nouvelles technologies;

Or. en

**Amendement 113**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***13 bis. appelle de ses vœux des initiatives et des partenariats stratégiques qui encouragent la collaboration, le partage de connaissances et la mise en commun des ressources entre le milieu universitaire, les acteurs de l'industrie et les organismes gouvernementaux, mettant à profit leurs forces et leur expertise collectives; encourage la mise à disposition de subventions, de prêts à taux réduit et d'investissements en fonds propres plus ciblés par les organismes gouvernementaux et les investisseurs privés, en garantissant l'existence d'un système d'aide financière durable en faveur des jeunes pousses et des entreprises en expansion à différents stades de leur croissance;***

Or. en

**Amendement 114**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***13 ter. souligne qu'il est possible que l'innovation transsectorielle conduite à des avancées révolutionnaires, améliore la compétitivité et permette de relever des défis de société complexes en favorisant les synergies entre divers secteurs et industries; souligne à cet égard la nécessité critique de favoriser l'innovation transsectorielle au sein de l'écosystème des jeunes pousses et des entreprises européennes en expansion; recommande que les incitations et mécanismes de financement soutiennent les projets transsectoriels, pour permettre aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion d'envisager des collaborations non conventionnelles et de fusionner des expertises diverses, notamment dans des domaines tels que l'énergie renouvelable, la biotechnologie, les villes intelligentes, ainsi que les secteurs et industries de la culture et de la création;***

Or. en

**Amendement 115**  
**Zdzisław Krasnodębski**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des***

***supprimé***

*procédures administratives simplifiées  
pour attirer et retenir les talents, stimuler  
les investissements et encourager l'esprit  
d'entreprise;*

Or. en

**Amendement 116**  
**Patrizia Toia, Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise;

*Amendement*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise, *notamment en proposant des crédits d'impôt pour la recherche et le développement, des incitations fiscales pour la réalisation d'investissements dans l'innovation et la durabilité, ou une réduction de la charge fiscale dans des zones spécifiques proches de centres de recherche dans le but de créer une concentration équilibrée de jeunes pousses et d'expertise tout en améliorant la position concurrentielle de certaines zones géographiques, dans le cadre également de stratégies de spécialisation intelligente;*

Or. en

**Amendement 117**  
**Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca,  
Gianna Gancia**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. **invite** les États membres et la Commission, **le cas échéant**, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise;

*Amendement*

14. **encourage** les États membres et la Commission à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements **en accordant également des allègements fiscaux pour les bailleurs de fonds privés qui décident de soutenir les jeunes pousses et les entreprises en expansion** et encourager l'esprit d'entreprise;

Or. it

**Amendement 118**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise;

*Amendement*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations **ciblées** et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements **et l'évolutivité**, et encourager l'esprit d'entreprise;

Or. en

**Amendement 119**

**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise;

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées, **notamment des procédures transfrontières**, pour attirer et retenir les talents **et les nomades numériques<sup>1 bis</sup>**, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise;

---

*<sup>1 bis</sup> Les nomades numériques sont des personnes, bien souvent des gestionnaires de jeunes pousses, des créateurs et des innovateurs, qui voyagent librement tout en travaillant à distance grâce à la technologie et à l'internet. Bien que les nomades numériques jouissent d'avantages tels que la liberté et la flexibilité, ils sont également confrontés à des difficultés, notamment pour ce qui est de la possession d'une assurance santé internationale qui les couvre où qu'ils soient, le respect de lois locales divergentes y compris le paiement des taxes requises et l'obtention de visas de travail. Ils n'ont que rarement accès à des prestations de retraite et à une assurance chômage.*

Or. en

## **Amendement 120**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 14**

##### *Proposition de résolution*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat, des incitations et des procédures administratives simplifiées pour

##### *Amendement*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux favorables à l'entrepreneuriat **et aux investisseurs providentiels**, des incitations et des

attirer et retenir les talents, stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise;

procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, stimuler les investissements *et l'évolutivité*, et encourager l'esprit d'entreprise;

Or. en

#### **Amendement 121**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

###### *Proposition de résolution*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux *favorables* à l'entrepreneuriat, *des incitations et* des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents, *stimuler les investissements et encourager l'esprit d'entreprise*;

###### *Amendement*

14. invite les États membres et la Commission, le cas échéant, à mettre en place des régimes fiscaux *qui encouragent* l'entrepreneuriat *et l'investissement, ainsi que* des procédures administratives simplifiées pour attirer et retenir les talents;

Or. en

#### **Amendement 122**

**Patrizia Toia, Tsvetelina Penkova**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14 bis (nouveau)**

###### *Proposition de résolution*

###### *Amendement*

**14 bis. invite les États membres à accroître les investissements dans la formation et l'éducation en créant des programmes d'étude et des cours axés sur les compétences entrepreneuriales et technologiques, tout en intégrant des initiatives d'apprentissage tout au long de la vie pour les entrepreneurs déjà actifs dans ce secteur, et en particulier pour les entreprises en expansion;**

Or. en

**Amendement 123**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*14 bis. souligne l'incidence significative que les retards de paiement ont sur le flux de liquidités des jeunes pousses et des entreprises en expansion et met l'accent sur l'utilisation de solutions numériques pour accroître la transparence de la facturation et accélérer le paiement des factures;*

Or. en

**Amendement 124**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*14 bis. souligne le besoin urgent de combler le perceptible déficit de talents et de créer un écosystème au sein duquel les talents sont non seulement abondants mais aussi pleinement intégrés au secteur de la technologie;*

Or. en

**Amendement 125**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 14 ter (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***14 ter. souligne la nécessité impérieuse de nourrir un écosystème technologique solide à travers l'Europe, offrant des possibilités alléchantes et mettant à disposition un environnement propice à la rétention de talents; souligne la nécessité d'investir de toute urgence et substantiellement dans les programmes de formation et d'éducation centrés sur la technologie, en adaptant les cursus en fonction de l'évolution des demandes des entreprises; observe à cet égard que le plan d'action en matière d'éducation numérique, l'initiative «universités européennes» et l'espace européen de l'éducation plus généralement peuvent être étendus en vue, entre autres, de faciliter davantage l'établissement de collaborations stratégiques entre les entreprises et les établissements académiques, pour veiller à ce que les diplômés soient bien préparés et possèdent les compétences nécessaires sur le dynamique marché de l'emploi;***

Or. en

## Amendement 126

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 14 quater (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***14 quater. sollicite la mise en place de mécanismes visant à atténuer les risques associés à l'expansion internationale, en veillant à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion disposent du soutien et de l'encadrement nécessaires pour faire face aux incertitudes inhérentes aux marchés mondiaux;***

**Amendement 127**  
**Patrizia Toia, Tsvetelina Penkova**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. invite instamment la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui visent à promouvoir les compétences numériques, la coopération, le partage des connaissances, l'esprit d'entreprise et le mentorat à tous les niveaux d'éducation, en dotant les personnes des connaissances et des compétences nécessaires pour prospérer à l'ère numérique;

*Amendement*

15. invite instamment la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui visent à promouvoir les compétences numériques, la coopération, le partage des connaissances, l'esprit d'entreprise et le mentorat à tous les niveaux d'éducation, en dotant les personnes des connaissances et des compétences nécessaires pour prospérer à l'ère numérique, ***et notamment de compétences dans le secteur des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM); sollicite à cet égard un soutien au développement de programmes de mentorat et de conseil pour aider les jeunes pousses et les entreprises en expansion à faire face de manière optimale aux nombreux enjeux découlant de l'obtention d'un financement, tels que la gestion des ressources et la planification stratégique;***

**Amendement 128**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. invite instamment la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui visent à promouvoir les compétences numériques, la coopération, le partage des

*Amendement*

15. invite instamment la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui visent à promouvoir les compétences numériques, ***l'innovation ouverte***, la

connaissances, l'esprit d'entreprise et le mentorat à tous les niveaux d'éducation, en dotant les personnes des connaissances et des compétences nécessaires pour prospérer à l'ère numérique;

coopération, le partage des connaissances, ***les cas exemplaires en tant que moteur de l'innovation, la formation sur le lieu de travail, l'apport de capital-risque par une entreprise***, l'esprit d'entreprise et le mentorat à tous les niveaux d'éducation, en dotant les personnes des connaissances, ***de la culture*** et des compétences nécessaires pour prospérer à l'ère numérique, ***ce qui entraînerait une amélioration de la résilience économique et sociale de l'Union***;

Or. en

### **Amendement 129**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 15**

###### *Proposition de résolution*

15. invite instamment la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui visent à promouvoir les compétences numériques, la coopération, le partage des connaissances, l'esprit d'entreprise et le mentorat à tous les niveaux d'éducation, en dotant les personnes des connaissances et des compétences nécessaires pour prospérer à l'ère numérique;

###### *Amendement*

15. invite instamment la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui visent à promouvoir les compétences numériques ***et industrielles***, la coopération, le partage des connaissances, l'esprit d'entreprise et le mentorat à tous les niveaux d'éducation, en dotant les personnes des connaissances et des compétences nécessaires pour prospérer à l'ère numérique, ***et en autorisant la création d'un visa paneuropéen pour les jeunes pousses***;

Or. en

### **Amendement 130**

**Tiziana Beghin**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*15 bis. constate que les personnes qui ont des idées innovantes et hors des sentiers battus font souvent face à des obstacles financiers lorsqu'ils lancent leur activité, et ont notamment du mal à avoir accès à un financement suffisant; demande à la Commission et aux États membres de mesurer les difficultés rencontrées par les personnes qui ont des idées innovantes et hors des sentiers battus à l'heure de créer une entreprise ou une jeune pousse, et notamment les difficultés financières et l'accès limité à un capital de constitution; leur demande par conséquent instamment d'explorer et d'évaluer la possibilité de mettre au point des programmes et des initiatives qui facilitent l'accès des entrepreneurs individuels à un financement, y compris des mesures qui simplifient les processus de demande de financement et réduisent les obstacles administratifs, de promouvoir et de soutenir les initiatives visant à créer un environnement plus propice à l'entrepreneuriat pour les innovateurs individuels, notamment en diffusant des informations sur les possibilités de financement, en fournissant une assistance technique et en créant des réseaux de soutien, ainsi que d'analyser les bonnes pratiques au sein de l'Union et dans d'autres pays dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat individuel dans le but de mettre en évidence des stratégies efficaces pour faire face aux difficultés financières;*

Or. en

**Amendement 131**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**15 bis. demande instamment à la Commission et aux États membres de financer des campagnes de communication pour mettre en valeur les emplois dans les secteurs numérique et industriel, en veillant tout particulièrement à attirer davantage de talents féminins dans ces secteurs;**

Or. en

**Amendement 132**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**15 bis. constate avec inquiétude que l'Union dans son ensemble dispose de moins de programmes d'étude de premier cycle dans le domaine de l'IA que certains pays bien plus petits; estime qu'une approche ciblée au niveau de l'Union est nécessaire pour corriger cet état de fait;**

Or. en

**Amendement 133**  
**Francesca Donato**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**15 bis. invite instamment les États membres à mettre en place, au niveau régional et national, des mécanismes de récompense et des systèmes d'incitation**

*fiscale pour les projets de jeunes pousses  
et d'entreprises en expansion qui  
présentent un intérêt public;*

Or. it

**Amendement 134**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*15 ter. encourage à faire en sorte que le  
concept de durabilité fasse partie  
intégrante des activités des jeunes pousses  
et des entreprises en expansion, leur rôle  
étant déterminant pour ce qui est  
d'adopter des pratiques respectueuses de  
l'environnement et, lorsque cela s'y prête,  
de contribuer activement aux principes de  
l'économie circulaire;*

Or. en

**Amendement 135**  
**Morten Løkkegaard, Morten Petersen, Martina Dlabajová**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

16. invite instamment la Commission à inclure les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans ses programmes en matière de compétences et de talents et à mettre en évidence les possibilités qu'offrent les jeunes pousses et les entreprises en expansion aux jeunes diplômés, y compris l'emploi;

16. invite instamment la Commission à inclure les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans ses programmes en matière de compétences et de talents et à mettre en évidence les possibilités qu'offrent les jeunes pousses et les entreprises en expansion aux jeunes diplômés, y compris l'emploi; *souligne la nécessité actuelle d'attirer des travailleurs compétents dans les jeunes pousses, les entreprises en expansion et les PME, y*

*compris éventuellement des travailleurs extérieurs à l'Union; reconnaît, à cet égard, le potentiel d'une simplification des procédures dans les États membres pour les travailleurs qualifiés et compétents qui postulent à des emplois dans des secteurs dans lesquels le taux de chômage est faible;*

Or. en

**Amendement 136**  
**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

16. invite instamment la Commission à inclure les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans ses programmes en matière de compétences et de talents et à mettre en évidence les possibilités qu'offrent les jeunes pousses et les entreprises en expansion aux jeunes diplômés, y compris l'emploi;

*Amendement*

16. invite instamment la Commission à inclure les jeunes pousses et les entreprises en expansion dans ses programmes en matière de compétences et de talents et à mettre en évidence les possibilités qu'offrent les jeunes pousses et les entreprises en expansion aux jeunes diplômés, y compris l'emploi; ***estime que les initiatives et programmes d'éducation existants au sein de l'Union, et plus particulièrement Erasmus+, peuvent être exploités en vue de la réalisation des objectifs;***

Or. en

**Amendement 137**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***16 bis. souligne l'importance d'attirer, de***

*recruter et de retenir des travailleurs compétents dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion; souligne que, en temps de pénurie de travailleurs compétents sur les marchés du travail de l'Union, il est essentiel de faciliter le recrutement de talents internationaux; salue, dans ce contexte, la suppression des exigences en matière de qualifications et de compétences pour les talents du secteur de l'informatique et l'autorisation de la mobilité au sein de l'Union dans la révision de la directive «carte bleue européenne»; estime qu'une unification accrue des 27 marchés du travail de l'Union et un code des migrations plus unifié, établissant des canaux indispensables pour la migration professionnelle à tous les niveaux de compétences, augmenteront l'attractivité de l'Union pour les talents internationaux;*

Or. en

**Amendement 138**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*16 bis. souligne l'importance de protéger le principe de non-discrimination, de promouvoir la diversité et l'inclusivité au sein de l'écosystème des jeunes pousses et des entreprises en expansion, ainsi que de garantir l'égalité des chances pour tous, y compris les jeunes, les professionnels établis et les groupes sous-représentés;*

Or. en

**Amendement 139**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**16 ter. demande instamment à la Commission de mettre en place l'initiative relative au réservoir européen de talents en tant que modèle ouvert, fondé sur la manifestation d'intérêt, qui fasse correspondre les postes vacants en Europe avec des talents internationaux de tous niveaux de compétences et de tous pays d'origine; demande à la Commission d'intégrer cela dans une campagne marketing plus vaste intitulée «Make it in Europe», qui viserait à attirer des talents internationaux;**

Or. en

**Amendement 140**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**16 quater. souligne qu'il est important que les demandes d'obtention de visas ne prennent pas plus de trois mois afin de garantir aux jeunes pousses européennes une sécurité d'embauche; salue l'introduction de points de contact uniques pour l'administration des demandes de visa et de l'intégration dans plusieurs grandes villes;**

Or. en

**Amendement 141**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**16 quinquies. demande à la Commission de revoir les avantages potentiels généraux découlant de la possibilité que les visas parrainés par l'employeur fassent l'objet d'une procédure d'obtention accélérée moyennant un coût additionnel, du moment que cela renforce les capacités et accélère les procédures pour l'ensemble des demandeurs;**

Or. en

**Amendement 142**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**16 sexies. demande à la Commission de supprimer les obstacles au travail à distance transfrontière ainsi qu'au travail transfrontière de manière générale, notamment en appuyant la numérisation de l'ensemble des procédures d'obtention de permis nécessaires;**

Or. en

**Amendement 143**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 17

### *Proposition de résolution*

17. recommande **la mise en place d'écosystèmes** régionaux de jeunes pousses qui **soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent** parti des atouts et des ressources de chaque région;

### *Amendement*

17. recommande **le renforcement des écosystèmes** régionaux de jeunes pousses qui **rassemblent des universités, des entrepreneurs, des entreprises et des entités du secteur public locaux, notamment par l'intermédiaire de pôles d'innovation et d'incubateurs, pour tirer** parti des atouts et des ressources de chaque région; **demande à la Commission d'améliorer la coordination entre la politique d'innovation territorialisée et la politique d'innovation axée sur l'excellence au niveau de l'Union;**

Or. en

## Amendement 144 Francesca Donato

### Proposition de résolution Paragraphe 17

### *Proposition de résolution*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région;

### *Amendement*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région; **invite instamment les gouvernements nationaux et régionaux à fournir des garanties publiques aux jeunes pousses sur la base des projets présentés, s'ils sont d'intérêt public, afin d'assurer leur capacité bancaire;**

Or. it

## Amendement 145 Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région;

*Amendement*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région; ***recommande que ces écosystèmes régionaux de jeunes pousses deviennent un forum permettant aux chefs de file des écosystèmes d'échanger des idées et des bonnes pratiques;***

Or. en

**Amendement 146**

**Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région;

*Amendement*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région; ***encourage ces écosystèmes régionaux de jeunes pousses à créer des possibilités d'échange d'idées et de bonnes pratiques;***

Or. it

**Amendement 147**

**Dace Melbārde, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts *et des ressources* de chaque région;

*Amendement*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts de chaque région, *tout en facilitant l'accès au financement*;

Or. en

**Amendement 148**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région;

*Amendement*

17. recommande la mise en place d'écosystèmes régionaux de jeunes pousses qui soutiennent l'entrepreneuriat local, *les accélérateurs, les bâtisseurs d'entreprises*, les pôles d'innovation et les incubateurs, et tirent parti des atouts et des ressources de chaque région;

Or. en

**Amendement 149**  
**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*17 bis. mentionne les réussites d'écosystèmes de jeunes pousses dans d'autres régions, tels que la Silicon Valley, Tel Aviv et Shenzhen, ainsi que les leçons tirées de leurs expériences;*

**Amendement 150**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 17 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*17 ter. encourage la Commission et les États membres à mettre en place des mesures et des initiatives qui favorisent un écosystème d'innovation en renforçant la coopération entre le milieu universitaire, les laboratoires nationaux, les grandes entreprises et les organismes de financement, ainsi qu'en autorisant l'établissement de consortiums;*

**Amendement 151**

**Zdzisław Krasnodebski**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;*

*supprimé*

## Amendement 152

Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 18

##### *Proposition de résolution*

18. encourage la Commission à **envisager** de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

##### *Amendement*

18. encourage la Commission à **évaluer la nécessité de prendre** de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, **dans le respect des réglementations en vigueur et conformément à la stratégie européenne en matière de données**, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. it

## Amendement 153

Tiziana Beghin

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 18

##### *Proposition de résolution*

18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

##### *Amendement*

18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, **en conformité avec les normes internationales et à l'appui de données ouvertes**, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

**Amendement 154**  
**Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public ***ainsi que l'utilisation publique de logiciels libres***, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

**Amendement 155**  
**Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Klemen Grošelj, Martina Dlabajová**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

*Amendement*

18. encourage la Commission à envisager de nouvelles mesures d'ouverture des ensembles de données de l'État et du secteur public, ***en protégeant toujours les données à caractère personnel***, afin de permettre les analyses de données en temps réel et ainsi une meilleure prise de décision et la stimulation de l'innovation pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;

Or. en

**Amendement 156**  
**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov,**

**Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 18 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*18 bis. demande à la Commission, dans le cadre du cadre d'accès aux données financières, de collaborer avec le milieu des entreprises pour établir des normes cohérentes et harmonisées pour les ensembles de données financières ainsi que de créer un cadre assurant un partage des données financières plus fiable, plus efficace et plus innovant entre les entreprises, les tiers et les gouvernements en vue de promouvoir la bonne gestion financière des petites entreprises;*

Or. en

**Amendement 157  
Damian Boeselager**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution  
Paragraphe 18 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*18 bis. demande à la Commission de tirer parti du règlement sur les données et du règlement sur la gouvernance des données récemment adoptés pour consolider un écosystème des marchés des données à caractère non personnel sous commandement européen; suggère de mettre au point des cadres pour harmoniser le traitement des ensembles de données en tant que ressources dans la comptabilité et l'information financières;*

Or. en

## Amendement 158

Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 19

##### *Proposition de résolution*

19. prie instamment la Commission d'envisager des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer les technologies de l'IA pour relever les défis *quotidiens*, et qu'elles bénéficient du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés;

##### *Amendement*

19. prie instamment la Commission d'envisager des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer les technologies de l'IA pour relever les défis, et qu'elles bénéficient du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés *afin de contribuer à la réalisation des objectifs des transitions écologique et numérique*;

Or. en

## Amendement 159

Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Martin Hojsík, Klemen Grošelj, Martina Dlabajová

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 19

##### *Proposition de résolution*

19. prie instamment la Commission d'envisager des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer les technologies de l'IA pour relever les défis quotidiens, et qu'elles bénéficient du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés;

##### *Amendement*

19. prie instamment la Commission d'envisager des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer les technologies de l'IA pour relever les défis quotidiens, et qu'elles bénéficient du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés, *tout en protégeant les données sensibles*;

Or. en

## Amendement 160

Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 19

##### *Proposition de résolution*

19. prie instamment la Commission **d'envisager** des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer les technologies de l'IA pour relever les défis quotidiens, et qu'elles bénéficient **du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés;**

##### *Amendement*

19. prie instamment la Commission **d'évaluer la nécessité de prendre** des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer les technologies de l'IA pour relever les défis quotidiens, et qu'elles bénéficient de données **publiques et privées dans le respect des réglementations en vigueur et conformément à la stratégie européenne en matière de données;**

Or. it

## Amendement 161

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 19

##### *Proposition de résolution*

19. prie instamment la Commission d'envisager des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer **les technologies de l'IA** pour relever les défis quotidiens, et qu'elles bénéficient du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés;

##### *Amendement*

19. prie instamment la Commission d'envisager des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les jeunes pousses et les entreprises en expansion soient en mesure d'accéder aux données et de les utiliser à des fins de recherche ainsi que d'appliquer **des algorithmes** pour relever les défis quotidiens, et qu'elles bénéficient du plus large éventail possible d'ensembles de données publics et privés;

Or. en

**Amendement 162**

**Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Martin Hojsík, Klemen Grošelj, Martina Dlabajová**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***19 bis. souligne l'importance de rationaliser et de mettre en œuvre le principe «une fois pour toutes» pour le partage de données entre administrations et le principe du «numérique par défaut» dans les procédures administratives, au niveau à la fois de l'Union et des États membres; estime que la normalisation et la numérisation des procédures et des formulaires, en conformité avec ces principes, aideront grandement les jeunes pousses et les entreprises en expansion en réduisant les charges administratives sur le long terme; demande à la Commission et aux États membres d'avancer dans la mise en œuvre de ces principes;***

Or. en

**Amendement 163**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***19 bis. encourage la Commission à assurer une mise en application rapide, harmonisée et efficace des réglementations numériques récentes, notamment le règlement sur les services numériques, le règlement sur les marchés numériques, le règlement sur les données et la future législation sur l'intelligence artificielle, afin d'analyser les coûts***

*financiers et administratifs imposés aux jeunes pousses et aux entreprises en expansion pour évaluer l'incidence et l'efficacité de ces réglementations;*

Or. en

**Amendement 164**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

20. demande la mise en place de mécanismes efficaces et transparents pour faciliter l'accès des jeunes pousses et des entreprises en expansion aux marchés publics, en encourageant leur participation à la fourniture de solutions innovantes aux enjeux du secteur public;

*Amendement*

20. demande la mise en place de mécanismes efficaces et transparents pour faciliter l'accès des jeunes pousses et des entreprises en expansion aux marchés publics, *fondés sur des critères de durabilité, la résilience et l'utilisation réduite de matières premières critiques*, en encourageant leur participation à la fourniture de solutions innovantes aux enjeux du secteur public;

Or. en

**Amendement 165**  
**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*20 bis. encourage la Commission à désigner des points de contact pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion au sein des directions générales pertinentes, afin d'améliorer la coordination des politiques spécifiques;*

Or. en

## Amendement 166

Morten Løkkegaard, Morten Petersen, Martina Dlabajová

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 21

##### *Proposition de résolution*

21. invite la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité;

##### *Amendement*

21. invite la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité; **salue la proposition, formulée par la présidente de la Commission, de mettre en place un contrôle de la compétitivité pour les nouvelles législations de l'Union par un conseil indépendant; insiste pour que ce contrôle de la compétitivité se focalise explicitement et séparément sur les jeunes pousses, les entreprises en expansion et les PME;**

Or. en

## Amendement 167

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 21

##### *Proposition de résolution*

21. invite la Commission à **élaborer et à adopter un** «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité;

##### *Amendement*

21. invite la Commission à **envisager l'adoption d'un** «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact **éventuel** de la législation **de l'Union** en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité; **souligne l'importance de la clarté juridique dans les textes réglementaires, ainsi que de l'existence de mécanismes permettant de**

*limiter les coûts de conformité pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion;*

Or. en

### Amendement 168

**Elena Lizzi, Paolo Borchia, Matteo Adinolfi, Isabella Tovaglieri, Angelo Ciocca, Gianna Gancia**

#### Proposition de résolution Paragraphe 21

##### *Proposition de résolution*

21. invite la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité;

##### *Amendement*

21. invite la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité ***et de veiller à ce qu'une réglementation excessive ne décourage pas l'émergence et le développement de jeunes pousses en Europe;***

Or. it

### Amendement 169

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Ivo Hristov, Josianne Cutajar, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

#### Proposition de résolution Paragraphe 21

##### *Proposition de résolution*

21. invite la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité;

##### *Amendement*

21. invite la Commission à élaborer et à adopter un «test jeunes pousses», à l'instar du test PME qu'elle a adopté en 2021, afin de mieux évaluer l'impact de la législation en se concentrant sur l'innovation, le financement et la compétitivité, ***ainsi qu'en veillant à empêcher qu'une surréglementation ne freine la création de***

*jeunes pousses en Europe;*

Or. en

**Amendement 170**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**22 bis. sollicite une réduction significative des charges réglementaires découlant de procédures administratives et d'obligations de déclaration trop complexes, ainsi que l'adoption d'une approche équilibrée de la législation de l'Union pour ce qui est de favoriser la croissance, l'entrepreneuriat et la transition écologique; appelle de ses vœux une application cohérente du principe «penser en priorité aux PME» dans les délibérations internes;**

Or. en

**Amendement 171**  
**Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Martin Hojsík, Klemen Grošelj**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**22 bis. souligne l'importance d'une application stricte du «test PME» pour la mise en œuvre du principe «penser en priorité aux PME» dans toutes les propositions législatives et initiatives stratégiques pertinentes, dans le but d'assurer la réalisation d'analyses d'impact proportionnées; demande à la Commission d'appliquer systématiquement le «test PME» dans les**

*analyses d'impact et de surveiller de près sa mise en œuvre;*

Or. en

**Amendement 172**

**Tomas Tobé, Sara Skytvedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*22 bis. demande à la Commission d'accorder une attention particulière à la situation des jeunes pousses et des entreprises en expansion ainsi que d'élaborer une future législation à même d'améliorer les conditions de ces entreprises;*

Or. en

**Amendement 173**

**Ivars Ijabs, Klemen Grošelj**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 22 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*22 ter. salue les nouveaux outils de réglementation améliorés et le principe «un ajout, un retrait», mais estime qu'il convient d'être encore plus ambitieux dans le domaine de la simplification réglementaire; sollicite par conséquent l'introduction d'une approche «un ajout, deux retraits» dans la législation pertinente, dans le but de réduire efficacement les charges réglementaires, en particulier pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion; estime que cette simplification est essentielle à la promotion de l'innovation et de la*

*compétitivité;*

Or. en

**Amendement 174**  
**Markus Pieper, Angelika Niebler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*22 ter. demande instamment l'application du principe «un ajout, un retrait» dans la législation actuelle et future, ainsi que du principe «une fois pour toutes» pour ce qui est des obligations de déclaration;*

Or. en

**Amendement 175**  
**Ivars Ijabs, Christophe Grudler, Martin Hojsík, Klemen Grošelj**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*22 quater. demande à la Commission d'envisager la création d'un système paneuropéen volontaire de parrainage de crédit pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion auxquelles des prêts bancaires ont été refusés, afin de les aider à trouver d'autres options de financement fondées sur le marché appropriées, telles que le capital-risque et le financement participatif; souligne la nécessité d'étendre les initiatives comme VentureEU pour attirer des investissements privés plus importants dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion sur le long terme; demande instamment à la Commission d'encourager les États membres à*

*accroître les incitations fiscales pour les investisseurs providentiels et les investisseurs dans de nouvelles jeunes pousses et entreprises en expansion, sur la base de critères communs en matière de taille et de durée de l'investissement; demande à la Commission d'étudier les bonnes pratiques dans ce domaine en vigueur dans toute l'Union et de formuler des recommandations pour promouvoir un cadre commun;*

Or. en

### **Amendement 176**

**Damian Boeselager**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 23**

#### *Proposition de résolution*

23. invite instamment la Commission à ***inclure le secteur*** des jeunes pousses et des entreprises en expansion ***dans les*** procédures de consultation relatives aux nouvelles initiatives législatives afin de s'assurer que les mesures proposées répondent à leurs besoins, permettent la croissance et sont nécessaires pour promouvoir l'innovation dans l'Union et stimuler la compétitivité industrielle et technologique de l'Union;

#### *Amendement*

23. invite instamment la Commission à ***mieux tenir compte des inquiétudes et des problèmes spécifiques*** des jeunes pousses et des entreprises en expansion ***pour ce qui est des*** procédures de consultation relatives aux nouvelles initiatives législatives afin de s'assurer que les mesures proposées répondent à leurs besoins, permettent la croissance et sont nécessaires pour promouvoir l'innovation dans l'Union et stimuler la compétitivité industrielle et technologique de l'Union;

Or. en

### **Amendement 177**

**Tiziana Beghin**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 23 bis (nouveau)**

*23 bis. demande à la Commission d'évaluer la pertinence des normes CE et des processus de certification, ainsi que les coûts associés de l'accès à des normes harmonisées, en lien avec l'établissement et la croissance de jeunes pousses, d'entreprises en expansion et d'initiatives financées par l'Union, y compris les PME ayant bénéficié d'un financement en cascade; ajoute que cette évaluation devrait englober les produits créés par fabrication additive/impression 3D (tels que, sans s'y limiter, les pièces détachées, les dispositifs médicaux, les jouets, les matériaux de construction et les bâtiments imprimés en 3D), ainsi que par d'autres méthodes de production numériques; souligne en outre que cette évaluation devrait étudier la possibilité d'introduire des «bacs à sable» réglementaires ou législatifs; mentionne que l'évaluation devrait également inclure une analyse d'impact des effets des réglementations actuelles sur l'entrée sur le marché de produits utilisant des technologies de fabrication numérique, en se focalisant en particulier sur les produits créés par fabrication additive, mais sans s'y limiter; ajoute que cela devrait remédier aux obstacles entravant la pleine exploitation de l'adaptabilité et de la rentabilité remarquables offertes par les systèmes de fabrication numérique pour la personnalisation de produits et «l'artisanat numérique»;*

Or. en

**Amendement 178**

**Tsvetelina Penkova, Patrizia Toia, Robert Hajšel, Lina Gálvez Muñoz, Ivo Hristov, Carlos Zorrinho, Romana Jerković**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 23 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**23 bis. demande instamment à la Commission d'accélérer l'exécution de son plan d'action pour l'union des marchés des capitaux afin d'augmenter la liquidité sur les marchés publics européens et d'encourager les entreprises en expansion à entrer sur les marchés financiers européens;**

Or. en

**Amendement 179**

**Tomas Tobé, Sara Skytvedal, Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 23 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**23 bis. invite la Commission à appliquer le principe «penser en priorité aux PME» dans tous les domaines politiques pertinents, afin d'élaborer une législation qui stimule la croissance et le développement des jeunes pousses et des entreprises en expansion;**

Or. en

**Amendement 180**

**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 23 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**23 ter. invite la Commission à évaluer l'utilisation des technologies des chaînes de blocs et des registres distribués pour assurer une protection renforcée de la propriété intellectuelle au sein de l'Union et pour les normes et procédures de**

*certification, dans le but d'harmoniser les différents cadres juridiques actuels et futurs des États membres; prend note du fait que l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) a inauguré en avril 2021 le premier service fondé sur les chaînes de blocs pour les institutions publiques visant à protéger la propriété intellectuelle et a intégré cette innovation dans son plan stratégique pour 2025;*

Or. en

**Amendement 181**  
**Tiziana Beghin**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 23 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*23 quater. souligne la nécessité d'aligner, de moderniser et de personnaliser les procédures et réglementations en matière de protection de la propriété intellectuelle afin de tenir compte des progrès technologiques et de l'environnement en évolution rapide dans lequel les jeunes pousses et les entreprises en expansion exercent leurs activités; souligne en particulier les perspectives d'adaptabilité, de traçabilité et de gestion des redevances de produits à la fois numériques et matériels découlant de systèmes de conception, traçabilité et de fabrication numérique et artisanale;*

Or. en